

Conseil d'établissement – Centre Saint-Paul

Procès — verbal  
9 février 2026, 14h00 – 16h00, local 211

Présences	
Enseignant	Ines Negrete, Nicolas Dalmasso
Personnel de soutien	Tatiana Ndoum Aziz Daouni
Organisme sociocommunautaire	Erwine Polony (RESO) – <i>Présidente du Conseil</i>
Directrice	Maya Kitanova
Directeur adjoint	Jacques Baruthio
Personnel professionnel	Noémie Ducharme-Lepage
Élèves	Karl-Yannick Ndamaka Sofia Diana Flores Velez - absente
Observateur	Patrick Béland (Stagiaire)

**1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (5 minutes)**

Par Maya Kitanova à 14h00.

Le quorum est atteint : (7 membres votants)

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)**

Lecture et adoption de l'ordre du jour par Erwine Polony.

Proposé par : Tatiana Ndoum | Appuyé par : Ines Negrete

**3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (5 minutes)**

Suivi au procès-verbal. Aucun commentaire n'est fait.

Proposé par : Noémie Ducharme-Lepage | Appuyé par : Ines Negrete

**4. Parole au public (5 minutes)**

Patrick Béland se présente. Il est actuellement en stage 2 dans le cadre de sa maîtrise pour obtenir un brevet d'enseignement. Il est présent au CÉ puisque son enseignant-titulaire, Nicolas Dalmasso, en fait partie.

**5. Élection du responsable de la gestion du temps et de responsable de la prise des notes et du procès-verbal (5 minutes)**

Nicolas Dalmasso se propose pour être la personne responsable de la prise de notes. Accepté à l'unanimité.

Tatiana Ndoum propose Ines Negrete pour être la personne responsable de la gestion du temps. Elle accepte.

Proposée : Aziz Daouni | Appuyée : Noémie Ducharme-Lepage

**6. Projet éducatif – suivi (15 min)**

Maya présente les statistiques récentes permettant de mesurer la progression des résultats aux examens, l'assiduité des élèves et le pourcentage d'élèves se présentant aux examens. Le tout, dans l'optique de mesurer le cheminement vers l'atteinte des objectifs du PEVR du centre.

**7. Situation financière - suivi (10 minutes)**

Maya nomme que ce point est récurrent à chaque rencontre et que les fichiers sont déposés et mis à jour chaque mois. Elle nous montre le chemin informatique pour retrouver le budget sur l'équipe TEAMS.

Maya nomme sa préoccupation par rapport aux dépenses reliées aux photocopies. Comme cela été souligné précédemment, au centre Saint-Paul, il n'y a pas de limite de nombre de photocopies, alors que dans d'autres centres, c'est le cas. Le CSSDM n'a pas encore pris de décision concernant des frais de 10\$ demandés aux élèves pour payer une partie des dépenses en frais de reproduction-photocopies.

**8. Don reçu (5 minutes)**

Une ancienne étudiante du centre, Madame Katia Akulova a fait un don de 2500 \$ au centre. Conformément aux lois en vigueur, les membres du CE sont consultés sur l'usage à en faire. Un vote est organisé. Les membres décident à l'unanimité de consacrer ce budget à une sortie à la cabane à sucre, prévue le 24 mars 2026.

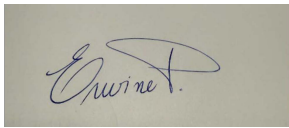
**9. Financement de la sortie à la Cabane à sucre Constantin – le 24 mars 2026 – résolution à signer (15 minutes)**

Avec l'aide d'Aziz, Maya présente le projet de sortie à la Cabane à sucre Constantin. Le cout total est de 13 011 \$ pour 240 participants. Pour financer cette sortie, Maya propose d'utiliser les dons reçus au fonds 4 et de demander une contribution de l'élève. Les membres du CÉ doivent décider si la contribution des élèves sera de 25\$ ou de 30\$ par participant pour compléter le budget de la sortie. Plusieurs membres relèvent le problème de la cherté de la vie, ce qui entraine une proposition de contribution de 25\$. Les membres votent à l'unanimité pour ce montant. La répartition du financement est la suivante : 7 511 \$ payés par le fonds 4 du centre et 5 500 \$ payés par les élèves, advenant que les 240 places soient toutes prises. La résolution est ensuite votée à l'unanimité.

Proposé : Aziz Daoui | Appuyé : Inès Negrete

**10. Levée de la séance – 15h07**

Proposée par Tatiana Ndoum | appuyée par : Ines Negrete



---

**Présidence**



---

**Direction**